

Informations de base	
<b>2020/2668(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR): normes techniques de réglementation concernant l'évaluation prudente en vertu de l'article 105, paragraphe 14	
Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/05/2020	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2020)03428</a>	
28/05/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
17/06/2020	Décision du Parlement	<a href="#">T9-0155/2020</a>	
17/06/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/06/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		